



## Situation économique et financière d'EDF

### Un tournant important

Les comptes annuels 2016 marquent un tournant important avec une baisse significative de plus d'1 milliard € de l'Ebitda par rapport à 2015.

Les perspectives annoncées par la Direction ne sont pas rassurantes, avec pour 2017 un Ebitda de l'ordre de 14 milliards € (-3,6 milliards € par rapport à 2015) et de 15,2 milliards € en 2018 (-2,4 milliards € par rapport à 2015). Cette dégradation est notamment liée à la forte exposition des résultats de notre entreprise aux prix de marché, en chute significative, avec de surcroît une forte incertitude sur les perspectives d'évolution à court et moyen terme.

Il faut souligner le caractère artificiel de ce marché, dont dépend pourtant l'avenir du groupe et de ses salariés, nous y reviendrons.

Pour autant, la Direction affiche un résultat net comptable comme chaque année positif : **2,8 milliards € contre 1,2 milliard € en 2015**. Une conclusion hâtive serait donc de penser que tout va bien !

Dans le contexte d'incertitude politique que nous vivons, et avec les impacts importants de la loi de transition énergétique sur notre parc de production (qui prévoit de « *porter la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % à l'horizon 2025* » ), la **CFE Énergies s'interroge sur la pertinence économique de ce résultat comptable.**

Pour ne prendre qu'un exemple, les commissaires aux comptes ont autorisé cette année l'allongement à 50 ans de la durée d'amortissement des centrales REP 900MW en France. Ils pointent explicitement les effets de cette mesure, en

précisant toutefois « sans remettre en cause leur opinion générale sur les comptes ». Cette prise en compte de l'allongement à 50 ans était-elle pertinente à ce stade des débats et en l'absence de position de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) ? Bien entendu, la CFE ne remet pas en cause sa position en faveur du grand carénage, mais **plaide tout simplement pour le principe de prudence comptable et financier.**

L'analyse des chroniques du **résultat net comptable consolidé depuis 2006** montre qu'il a toujours été positif, et qu'il a varié entre **1 milliard d'euros (2010) et 5,6 milliards d'euros (en 2006 et 2007)**. Ces variations sont principalement dues à l'impact des provisions ou de quote-part dans le résultat de nos activités à l'international.



**Le cumul de ces pertes depuis 2010 s'élève à 11,5 milliards d'euros** : la diversification à l'international menée par nos présidents successifs est un échec cuisant et pèse lourd sur notre capacité à manœuvrer aujourd'hui et demain.

En matière de structure financière, plusieurs indicateurs soulignent les difficultés réelles du groupe.

Malgré les résultats comptables positifs, on constate **une baisse des capitaux propres, qui passent de 31,3 milliards d'euros à fin 2010 à 24,3 milliards d'euros à fin 2016.**

**Le cash flow du groupe 2016 est une fois encore négatif, à - 1,6 milliard d'euros (- 2,1 milliards en 2015).**

**L'endettement, malgré un affichage stable à 37,4 milliards € (hors emprunt hybride), continue en réalité d'augmenter.** Il a bénéficié, en effet, de données conjoncturelles non récurrentes, tel qu'un effet change favorable de la livre (1 milliard €), un impôt sur le résultat faible mais aussi d'une baisse des dividendes versés. **La CFE Énergies souhaite bien entendu voir perdurer cette révision de la politique de dividendes.**

Ce décalage entre la situation économique réelle de l'entreprise et le résultat comptable affiché se traduit hélas au niveau de la **volarisation boursière du groupe** : **rappelons que l'action cotait 32 € à l'introduction début 2006, 81 € fin 2007, moins de 10 € fin 2016 et moins de 7,50 € ce jour.** Le groupe est ainsi valorisé dans sa globalité à vingt milliards €, augmentation de capital récente de 4 milliards incluse. Le moins que l'on puisse dire est que cela ne valorise pas cher les actifs du groupe !

La bourse valorise la capacité d'une entreprise à créer de la valeur future et déteste les incertitudes. Comment pourrait-elle être rassurée devant les défaillances de gouvernance de l'état régulateur. La CFE Énergies tient à souligner que les décisions d'austérité salariale et de suppression d'emplois constitue une politique financière de facilité, extrêmement dangereuse car cette politique de régression est le ferment de la démobilisation à terme des salariés.

### **Quels sont donc les points qui impactent les perspectives du groupe ?**

#### **■ Les enjeux de la réussite de la prolongation du parc et du nouveau nucléaire**

Sur la prolongation du parc existant, le doute est présent pour les raisons politiques évoquées précédemment. Sur le nouveau nucléaire, le respect des échéances à venir sera décisif: mise en service de Taishan, de Flamanville 3 et de manière plus lointaine d'Hinkley Point. La situation économique et les déboires de notre principal fournisseur Areva ne constituent pas un facteur favorable d'appréciation dans ces dossiers.

#### **■ Le « marché » de l'énergie**

Dans un marché classique, le prix d'équilibre correspond au niveau de prix qui égalise les quantités demandées et offertes du bien. Les producteurs adaptent bien entendu leur comportement à cette réalité. **Or, notre marché de l'énergie n'est pas un marché comme les autres.**

**LA CFE ÉNERGIES,  
100% LIBRES... 100% VOUS!**

**CFE-CGC ÉNERGIES**

59 rue du Rocher

75008 PARIS

[www.cfe-energies.com](http://www.cfe-energies.com)

[contact@cfe-energies.com](mailto:contact@cfe-energies.com)



De surcroît, on a introduit, en faveur des énergies renouvelables, des règles particulières qui permettent de faire bénéficier à l'investisseur d'un prix garanti garantissant un fort retour sur investissement, prix notablement supérieur aux prix de marché. Le tout s'équilibre par une taxe, la CSPE payée, par le consommateur. On peut rajouter un droit de priorité de mise sur le marché de l'énergie produite. **Dans ces conditions, tous les nouveaux investissements de capacité se concentrent sur les énergies renouvelables**, l'acteur historique EDF devant seul assurer l'équilibre offre demande afin d'éviter des coupures désastreuses pour l'économie du pays.

Ce beau système aboutit à **un prix 'dit de marché' de l'électricité aujourd'hui notoirement inférieur au coût complet réel de production** (à l'heure actuelle autour de 35 € MW/h, bien inférieur au prix de revient évalué par l'entreprise et la cour des comptes à environ 55 €/Mwh, le prix de

revient des nouveaux moyens de production s'établissant autour de 60 à 70 € MW/h, voire au-delà).

**Cette situation est intenable à terme et ne peut perdurer, sans mettre en péril notre entreprise et plus généralement l'avenir de la filière énergétique toute entière.**

Les investissements à réaliser sont colossaux : grand carénage, renouvellement du parc de production, provisionnement sous forme d'actifs dédiés du démantèlement, nouveau nucléaire britannique (*hélas*), reprise Areva etc.

Si le niveau de trésorerie de notre entreprise (une vingtaine de milliards d'euros) permet d'envisager sereinement les toutes prochaines années, la prochaine décennie risque d'être fatale à notre entreprise si rien ne change. Quel gachis serait-ce alors ...

**Pour la CFE Énergies, il est donc urgent que nos Autorités de Tutelle se saisissent avec courage du dossier et remettent en cause le fonctionnement du marché de l'énergie à Bruxelles**